

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA CAP DES ADJOINTS TECHNIQUES du 23 et 24 novembre 2017

Représentaient l'UNSA :

Victoire MEZEN	DAAF Martinique	05.96.71.20.44	victoire.mezen@agriculture.gouv.fr
Aline LELEGARD	DDTM Manche	02.33.77.52.36	aline.lelegard@manche.gouv.fr
Christophe MARCUS	IGN Nogent sur Vernisson	06.72.96.11.67	christophe.marcus@ign.fr
Olivier PIHOU	IGN Nancy (expert)	03.57.29.15.50	olivier.pihou@ign.fr
Christophe FOURNY	DDTM Manche (expert)	02.33.77.52.28	christophe.fourny@manche.gouv.fr

AVANCEMENTS DE GRADE AU TITRE DE 2018

Suite au groupe de travail du 19 octobre 2017 relatif au taux pro/pro, l'Administration a indiqué que le calendrier de négociation empêchera de connaître les taux définitifs pour les CAP d'automne.

Elle propose de réunir une CAP exceptionnelle en début d'année 2018 lorsque les taux définitifs seront connus afin de valider le nombre exact de promotions.

Il n'y aura aucun impact pour les agents, puisque ces promotions sont à effet au 1^{er} juillet 2018

DECLARATION LIMINAIRE

Il n'est pas dans les habitudes des représentants de l'UNSA de porter des messages nationaux lors de cette CAP. Mais c'est peu de dire que les orientations prises par le gouvernement actuel sont autant de coups portés sur les fonctionnaires et les efforts qu'ils consentent au quotidien.

Pour l'UNSA, la décision de reporter d'un an la mise en œuvre du PPCR décrédibilise tant la parole du politique que l'engagement des organisations syndicales signataires.

Cette décision de report est d'autant plus insupportable que le Ministre s'est dédouané, dans sa réponse adressée à l'UNSA Fonction Publique, aux motifs qu'il ne résulte pas d'un accord majoritaire, et que le coût de cette mesure apparaît très important. On entend bien ici que le PPCR représente un gain financier non négligeable pour nos collègues, ce dont se félicite l'UNSA.

L'UNSA Fonction publique a aussi voté contre le texte portant la hausse de la CSG lors du Conseil Commun de la Fonction Publique du 8 novembre 2017, car cela ne permettra ni un gain de pouvoir d'achat, ni la compensation intégrale sur la durée des 1,7 % de hausse. Depuis plusieurs mois, les décisions prises par le gouvernement sont autant de signaux négatifs :

- Restauration du jour de carence.
- Gel de la valeur du point d'indice pour 2017 et pour 2018, sans garantie pour l'avenir.
- Hausse de la CSG non compensée intégralement sur la durée.
- Report d'un an de la mise en œuvre du protocole PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) malgré l'engagement de poursuivre sa mise en œuvre sur la durée du quinquennat.

Dans la droite ligne des mobilisations d'octobre 2017, les amendements portés par l'UNSA au Conseil Commun de la Fonction Publique donnait l'occasion au gouvernement d'inverser le sens de ses décisions. Il n'en est rien, et l'évolution de la rémunération des agents publics en 2018 sera potentiellement négative !!!

L'UNSA affirme que le gouvernement a choisi de ne pas reconnaître le travail des agents publics et de ne pas respecter la promesse du Président de la République, alors candidat, concernant le gain de pouvoir d'achat lié à la hausse de la CSG.

Ces décisions se sont traduites par un rejet unanime des textes par toutes les organisations syndicales.

Pour ce qui concerne les sujets spécifiques de cette CAP, l'UNSA regrette en premier lieu que les discussions sur les taux pro/pro n'aient pas abouti avant la tenue de cette réunion. L'attente d'une promotion est toujours un enjeu pour les collègues et le discours sur l'effet rétroactif du bénéfice ne suffit pas à les rassurer.

L'UNSA tient aussi à rappeler à l'administration ses obligations en matière de transmission des notifications de primes. Alors que les décisions concernant 2017 sont d'ores et déjà actées, les agents en PNA au MTES n'ont toujours pas reçu leurs notifications pour 2016... Que faut-il faire pour que ces documents parviennent de La Défense jusqu'à la rue de Varenne ?

Dans le cadre des relations entre nos ministères présents dans les DDI, qu'en est-il du droit pour les collègues du MAA à passer les concours du MTES. Cette question a déjà été soulevée à plusieurs reprises, sans réponse jusqu'alors. Quid du maintien de cette inégalité de traitement ?

L'UNSA souhaiterait avoir un état des lieux relatif aux fermetures de site de l'IFCE, et de ce fait, au devenir des collègues exerçant dans ce domaine d'activité. (Effectif concerné, déplacements, mobilité...)

Dans le cadre de l'examen pro pour devenir technicien supérieur, les modalités ont évolué. En effet, l'épreuve écrite n'existe plus, et seule l'analyse du dossier RAEP servira à l'admissibilité. L'UNSA se félicite de ce choix plus équitable. Pour autant, l'UNSA rappelle que les agents de catégorie C sont généralement moins mobiles que leurs collègues. Ce critère ne devrait pas peser sur la sélection. Sur ce sujet du devenir des adjoints techniques, l'UNSA réitère sa demande de reconduction du plan de requalification.

Le devenir de l'IGN est aujourd'hui en question. L'établissement a voté un budget en déficit cette année. Les missions sont de facto remises en cause dans leur accomplissement... Que vont devenir nos collègues ? Que fait notre ministère ?

Enfin, nous tenons à remercier les agents du bureau de gestion pour le travail de préparation fourni, et leur disponibilité à notre endroit.

REPONSES DE L'ADMINISTRATION

La présidente rappelle que de nombreux sujets évoqués dans les déclarations liminaires des OS concernent des questions ne relevant pas de la CAP des adjoints techniques. Ces demandes seront renvoyées vers le CTM en matière de missions ou de mesures gouvernementales.

Néanmoins, sur le PPCR, la présidente se félicite de l'unanimité des organisations syndicales à demander que le protocole soit mené à son terme. Elle réaffirme que l'engagement est pris de conduire cette réforme sur la durée du quinquennat, et que des avancées ont déjà été produites (la fusion de grades par exemple) ;

Quant au déroulement de la carrière sur au moins deux grades, une vigilance devra être portée au moment des entretiens professionnels pour les « quelques » agents susceptibles d'être concernés. Ces cas seront présentés en CAP.

La présidente indique que le report du PPCR pourrait avoir une incidence en terme « d'inversion de carrière » pour quelques agents. Ces derniers ont été listés et ils recevront un courrier leur expliquant les conséquences éventuelles.

L'application du RIFSEEP fera l'objet d'un bilan sur la mise en œuvre au MAA. Une grande vigilance a été portée sur l'homogénéité de l'application du dispositif pour nos collègues. Un effort particulier du MAA a été fait pour valoriser des montants « en dur », et non en primes exceptionnelles comme cela a pu être le cas au MTES (prime de fin d'année).

Le MAA regrette, comme l'ensemble des OS, que les taux Pro/Pro ne soient pas connus à ce stade. Les discussions avec la DGAFP sont terminées, mais aucune information n'est redescendue. Pour autant, la présidente confirme que les promotions, qui seront discutées au cours du premier semestre 2018, prendront effet en juillet de la même année.

Sur ce dossier, le Ministre de l'Agriculture a aussi porté une demande de reconduction du plan de requalification (actuellement en cours).

A propos des recrutements externes opérés par le MAA, la présidente précise qu'il est difficile de les multiplier. En effet, la constante montée en compétence des adjoints techniques, qui a motivé le plan de requalification de C en B, ne permet pas de justifier ces recrutements de façon simple.

Le processus de décroisement entre dans sa troisième et dernière phase. Un bilan complet sera présenté lors de la prochaine CAP.

Décret ZUS : Sur ce dossier extrêmement complexe en terme d'analyse et d'instruction, les demandes qui ont été traitées en premier sont celles qui ont fait l'objet d'un refus. Les demandes restant à analyser sont nombreuses et nécessitent encore beaucoup de temps. Une priorisation a de ce fait été décidée et l'administration instruira d'abord les demandes des agents « proches » de l'âge de la retraite.

Sur plusieurs sujets (Frais de déplacements, RPS/management, SEA/agression, IFCE), la présidente souhaite que les OS fassent remonter toutes les difficultés rencontrées localement afin de les traiter le plus rapidement possible, de façon pragmatique.

IGN : Compte tenu des difficultés rencontrées par l'établissement (budget voté en déficit cette année), le directeur a demandé la constitution d'une mission parlementaire en vue de travailler sur une réorganisation, sur l'avenir de la structure et sur les missions.

RECOURS

Sur 2 recours : 1 avis favorable et 1 expertise

AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

- MUTATIONS
- DEMANDES DE DETACHEMENT DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DANS LE CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES
- AUTRE DEMANDE DE DETACHEMENT DANS LE CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES
- DEMANDES D'INTEGRATION DANS LE CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES SUITE A ACCUEIL EN DETACHEMENT INTERNE
- TITULARISATION DANS LE GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE (C2)
- NOMINATION DANS LE STATUT D'EMPLOI D'AGENT PRINCIPAL DES SERVICES TECHNIQUES AU TITRE 2017

VOUS POUVEZ OBTENIR LES RESULTATS SUR LE SITE DU MAA

<http://intranet.national.agri/Quels-sont-les-resultats-des-CAP>

OU CONTACTER LA PERMANENCE